

Zones et parkings de stationnement

La Ville de Mulhouse propose diverses zones et parkings de stationnement, gérés en interne ou par délégation de service.

Stationnement en surface

Il existe quatre zones de stationnement (gratuit et/ou payant) en surface, au centre-ville :

- **les zones de rotation rapide (en rouge),**
créées en bordure du plateau commerçant, proposent un **stationnement gratuit limité à 30 minutes** (durée contrôlée par un horodateur qui distribue gratuitement des tickets, après saisie du numéro de la plaque minéralogique du véhicule sur le clavier de l'horodateur). Ce nouveau dispositif vise à simplifier le stationnement pour les courses rapides en centre-ville.
Les cinq zones à rotation rapide se situent :
 - Rue du Raisin / Rue des Fleurs : 19 places
 - Rue Guillaume Tell : 3 places
 - Passage Central : 10 places
 - Rue de la Justice : 6 places
 - Rue du Moulin (quand les travaux seront réalisés) : 15 placesLes 64 places de stationnement sont identifiables par un marquage au sol réalisé en rouge et par un panneau signalant les modalités d'utilisation. Le stationnement est limité à 30 minutes, y compris durant la pause de midi.
- **les zones de courte durée (en orange).**
Le stationnement est limité à deux heures et son coût est de 1,50 €/h du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14h à 19h (2 700 places).
Depuis mars 2012, les automobilistes peuvent [payer leur stationnement en zone orange avec leur téléphone portable.](#)
- **les zones de longue durée (en vert).**
La durée de stationnement est de 4 heures maximum, du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14h à 19h, au tarif de 0,80 €/h (1 200 places),
- **les parkings desservant le marché (600 places)**
Stationnement payant les mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, gratuit les autres jours. La première heure est gratuite, puis 0,80 €/h. Le stationnement est limité à 4 heures maximum.

Parkings pour le stationnement "longue durée"

Huit parkings en ouvrage (sauf Buffon) situés au centre ville proposent environ 3 600 places de stationnement :

- Parking Centre (650 places)
- Parking Porte-Jeune - ex parking Europe (1 400 places)
- Parking Maréchaux (600 places)
- Parking Buffon (220 places)
- Parking Flammarion (100 places, uniquement en abonnement)
- Parking de la Porte de Bâle (300 places)
Renseignements Vinci Park : 03 89 45 78 44
- Parking du Passage de la Réunion (190 places)

Renseignements : 03 89 66 00 05

- Parking du Couvent (175 places)

Renseignements Statim : 03 89 45 86 68

Les tarifs du stationnement en ouvrage (sous-terrain ou abrité dans un bâtiment) seront revus pour inciter les personnes qui souhaitent passer du temps en ville à utiliser les parkings en ouvrage :

- 2 € pour 4h dans les parkings Centre, Porte Jeune, Maréchaux et Buffon,
- 2,40 € les 4 h dans le parking Réunion,
- forfait soirée à 1 € entre 19h et 1h (parkings Centre, Porte Jeune, Maréchaux),
- forfait nuit à 2 € de 1h à 7h du matin (parkings Centre, Porte Jeune, Maréchaux).

Le parking Buffon est gratuit le dimanche et la nuit, entre 19h et 9h pour permettre aux riverains d'y stationner. Un ticket doit être néanmoins pris pour accéder et sortir du parking pendant ces heures.



Vos contacts

Pôle Voirie et Déplacements

34 rue Lefebvre 68100 Mulhouse Tél. : 03 89 32 58 90 Fax : 03 89 32 58 73 [Voir le plan d'accès](#)

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi de 8h15 à 11h30 et de 13h30 à 17h

Documents

Plan de stationnement



[Télécharger](#)